

Quelle place pour la culture dans votre programme électoral européen ?

À vos interrogations concernant la place de la culture dans notre programme, nous pouvons vous assurer que celle-ci figure comme un maillon essentiel de refondation de notre projet politique européen. Vous trouverez ci-joint, outre la réponse à vos questionnements, une tribune attestant de notre volonté de placer la culture au cœur de nos préoccupations. Ce texte a été publié le 28 avril dans le JDD, signée notamment par Raphaël Glücksmann et Olivier Faure.

Comment comptez-vous œuvrer à la mise en place de nouveaux programmes accessibles à un large éventail d'opérateurs culturels et d'artistes ?

Nous savons que la condition première pour construire une Europe culturelle est de valoriser le patrimoine européen, tangible et intangible, dans chaque région, dans chaque État membre ; car il est le terreau nécessaire de toute innovation et de tout métissage. Mais au-delà, notre liste veut donner une place centrale aux artistes dans la Cité. Cette attention portée passe aussi par des moyens budgétaires. Nous avons défendu l'augmentation du budget Europe créative. Nous avons permis que le programme Erasmus s'adresse également aux artistes et aux professionnels de la culture pour l'éducation artistique et culturelle. Nous avons bataillé pour ouvrir le fonds InvestEU (anciennement plan Juncker) à des projets d'investissement estampillés spécifiquement culture. Nous continuons de réclamer une approche transversale pour l'art et la culture afin qu'elle ne soit exclue d'aucun programme. En termes budgétaires, seule la mobilisation des différents fonds permettra d'atteindre le chiffre symbolique des 2% des dépenses de l'UE dédiées aux problématiques culturelles et artistiques. C'est le moyen d'avoir un réel effet de levier à l'échelle communautaire. Le montant de 2% consacré à une politique culturelle globale peut paraître utopiste. Il est en fait la reconnaissance de l'importance intrinsèque de la culture comme de ses externalités positives dans la vie économique. La dimension culturelle du projet européen se heurte trop souvent au pragmatisme financier des décideurs. C'est notre engagement d'exiger une progression des enveloppes budgétaires à la hauteur des enjeux : nécessité d'une accélération des échanges et des coopérations culturelles, renforcement des mobilités des jeunes et des artistes, place de la citoyenneté européenne à l'école, développement de la culture dans les territoires, interaction entre innovations technologiques et innovations culturelles...

Par ailleurs, nous veillerons à ce que les programmes financés se déploient dans l'ensemble des territoires de l'UE, touchent toutes les catégories de structures, y compris les plus modestes et les plus à l'écart, et concernent tous les domaines, en particulier le spectacle vivant et les arts visuels pour l'heure négligés. Un réel effort de simplification et d'aménagement des règles d'attribution nous attend.

Pensez-vous soutenir une proposition en faveur de l'élaboration d'un programme européen pour une jeunesse citoyenne et créative dont nos espaces seraient le point d'atterrissage naturel ?

La création d'un Erasmus culturel apparaît comme une évidence. En tant qu'héritiers de l'élan de l'éducation populaire, nous défendons le rôle social et éducatif de premier plan joué par l'art et la culture, notamment dans les domaines de l'inclusion, du handicap, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations. Cette mission est assurée le plus souvent par des organisations sans but lucratif qui se retrouvent fréquemment éliminées par le mode de sélection privilégiant les projets à grande échelle, formatés strictement.

Pour que les jeunes aient envie de jouer un rôle en tant que producteurs d'art et de culture en Europe, il est nécessaire qu'ils se ressentent comme citoyens européens ce qui implique qu'ils puissent bénéficier d'une véritable éducation à la citoyenneté européenne, ce qui n'est pas encore le cas dans la réalité malgré les engagements affichés par la Commission européenne qui a tendance à raboter leurs moyens financiers.

Comment impliquer la jeunesse, en tant que public, mais aussi en tant qu'acteur, puisque se sont eux les futurs créateurs ?

Nous devons résoudre collectivement cette question essentielle pour l'épanouissement de la jeunesse, pour la pérennité du projet européen et pour le développement du secteur professionnel artistique et culturel, ce qui implique des alliances et des stratégies pour y parvenir.

Notre liste Envie d'Europe souligne la nécessité d'être plus volontariste en vue de fédérer les systèmes éducatifs des États membres sur l'introduction de l'éducation à la citoyenneté européenne dans les programmes scolaires et de la dimension européenne dans les autres disciplines (histoire, géographie, littérature, arts plastiques...).

La mobilité des jeunes et leur engagement sur des projets d'intérêt général sont aussi des objectifs que nous voulons renforcer. Nous veillerons à ce que le programme Erasmus + (dont le groupe S&D du PE a voté le triplement des crédits) puisse concerner tous les jeunes européens, quels que soient leur niveau scolaire, leur lieu d'habitation, leurs moyens financiers...

L'avenir d'une politique culturelle européenne intégrant les territoires, la proximité aux habitants et la diversité artistique nous semblent essentiels. Elles conditionnent pour une part les enjeux de mobilité et de mixité des publics. Partagez-vous cette vision et comment pensez-vous pouvoir agir pour soutenir ces innovations sociales indispensables à la puissance culturelle que nous mettons en action ?

Non seulement nous partageons cette vision, mais nous allons défendre une accessibilité accrue des populations aux biens et services culturels ainsi que le soutien à la production et à l'expression artistiques, car ils renforcent une économie créative et contribuent au développement des territoires. Nous nous engageons à ce que le financement public continue de jouer son rôle, fondamental pour garantir le dynamisme du secteur culture, notamment dans les zones urbaines défavorisées et dans les territoires ruraux, qui risquent de se retrouver abandonnés dans des politiques culturelles tournées uniquement vers l'événementiel.

Pour sécuriser l'ensemble de ces politiques, le statut des artistes européens (dont beaucoup vivent dans la précarité) doit faire l'objet d'une revalorisation afin de sécuriser leur parcours et de défendre leurs droits sociaux. Trop souvent les intervenants culturels sont renvoyés à leur conception militante de leurs pratiques, ce qui justifie une moindre rémunération. Les droits d'auteurs à l'heure du numérique ont fait l'objet d'une grande bataille lors de la mandature 2014-2019, gagnée de justesse grâce aux eurodéputés socialistes et démocrates (et sans le vote des Verts) et malgré la pression des géants du numérique. Nous avons étendue cette revendication au secteur de l'audiovisuel et des médias, réclamant un droit voisin des droits d'auteur pour les éditeurs de presse, ce qui devrait permettre aux journaux, magazines et agences de presse de se défendre devant le pillage de contenu par les plateformes numériques qui agrègent les informations en utilisant les données des autres sans leur verser les moindres royalties.

Nous poursuivrons le combat de la mise en œuvre effective des « articles 11 et 13 » et des nouveaux droits qu'ils autorisent.

Le régime de l'intermittence à la française a des déclinaisons très diverses dans l'UE et reste très envié. Nous demanderons d'étudier la possibilité d'une harmonisation et de la création d'un statut européen convenable pour tous les artistes.

Karine Gloanec Maurin

Raphaël Glücksmann